**** Mamoudzou, le 3 février 2016

 à Madame le vice-Recteur

Affaire suivie par Mme Durrieu-Gardelle, Mme Moulinier et M. Hourcade

Déléguée à la formation

Secrétaire académique 1er degré du SE-Unsa Mayotte

Secrétaire général du SE-Unsa Mayotte

976@se-unsa.org

Tél : 06-39-22-26-16

Objet : dysfonctionnements dans le pilotage de la formation du 1er degré

Madame le vice-Recteur,

 En tant que représentant des personnels de la formation, et membre du CA du CUFR, au nom également du SE-UNSA Mayotte par lequel j’ai été spécialement mandaté pour suivre cette affaire, je tiens à vous informer des tensions extrêmes qui ont animé cette réunion de travail sur la formation initiale 1er degré.

Nous regrettons vivement que M. Haim ait dirigé cette réunion de telle façon que les collègues n'ont disposé d'aucun espace de parole qui aurait pu éclaircir les informations données. Nous ne pouvons accepter ses cris destinés à interrompre l'intervention d'une collègue et ne pouvons que remarquer et déplorer son absence totale d'écoute quant aux doléances des collègues.

A aucun moment, il n'a été possible d'entrevoir un échange constructif.

Ce climat lourd de défiance et de menaces a profondément choqué l’ensemble des collègues que je représente. Je le lui ai signifié à la fin de cet après midi de travail en lui rappelant que les personnels avaient obtempéré en travaillant efficacement mais qu’ils n’en resteraient pas là.

En réunion de concertation, 85 % des formateurs ont échangé leur analyse des problèmes rencontrés dans le pilotage de la formation initiale du 1er degré. Tous sont d’accord pour dire que ce pilotage-là aggrave nos difficultés sur le terrain par ses incohérences, ses contradictions même parfois. Les formateurs convergent également pour constater l'écart qui existe entre vos décisions et celles transmises par Monsieur l’IENA. Il y a effectivement un décalage entre vos intentions et ses messages. Les formateurs souhaiteraient voir cette confusion et ses contradictions cesser. L’attitude de Mr Haim rend la politique de Madame le vice-Recteur opaque et inefficiente sur certains îlots.

Puisqu’aucun éclaircissement n’a réellement eu lieu ce jour, nous tenons à vous alerter. Ces constats partagés exigent de la part de nous tous, de trouver une solution rapide. Un climat plus serein doit être retrouvé : la réussite de la formation de nos stagiaires en dépend.

L’organisation de la formation sur le terrain et une clarification rapide des points de tension semblent essentiels aux yeux de tous les personnels de cette formation.

Nous les expliciterons en audience avec vous et les collaborateurs que vous désignerez pour vous assister. Mais à nos yeux, il serait plus cohérent que Mme Godart, Messieurs Laza et Estienne soient présents à cette audience en même temps que M. Haim.

Nous convenons avec vous que ce temps d’échanges aurait évidemment dû pouvoir se faire avant de travailler sur les objectifs fixés par « la commande de Mme le vice-Recteur ». A posteriori, nous réalisons tous que nous en aurions eu le temps. Mais Monsieur l’IENA n’a rien voulu entendre. Nous le déplorons.

Cette méthode crée des blocages trop nombreux pour permettre à tous d’atteindre ce qui doit rester notre objectif commun : une formation des enseignants performante et adaptée aux exigences de ce territoire.

Pour le SE-UNSA Mayotte, et les collègues qu'il représente, il s'agit de trouver une solution rapidement, dans l’intérêt de tous.

Nous vous remercions par avance de la suite que vous porterez à notre courrier.

Eric Hourcade, secrétaire académique du SE-UNSA Mayotte